

27^{ème} journée thématique FFL

Le Sentier, 27 mai 2026

Gestion des conflits -

Les défis de la multifonctionnalité en forêt

Synthèse de la journée

Préparée par Jeanne Portier et Andréa Finger-Stich

Présentations de la matinée

Les présentations de la matinée sont disponibles à [ce lien](#).

Table ronde

En plus des participant-e-s de la matinée, d'autres intervenants ont participé à la table ronde. Une synthèse de leur contribution est faite ci-dessous. Pour davantage d'information sur les affiliations de ces intervenants, veuillez consulter [le programme de la journée](#).

Paolo Camin présente son expérience de travail auprès des propriétaires privés de la forêt en Suisse, notamment comment ils font face à la pression du public, aux conflits générés avec d'autres fonctions de la forêt, et aux enjeux de sécurité et responsabilité en relation avec les diverses activités récréatives, notamment le VTT

<https://www.foretsuisse.ch/foretsuisse/savoir/aide-memoires/Le%20VTT%20en%20for%C3%A4t.pdf>

Gabriel Cotte présente son expérience face à des usages extractifs de matériaux du sous-sol forestier - un usage qui annule de fait toutes les fonctions d'utilisations durables de la forêt. L'association de sauvegarde des bois de Ballens et ses environs organise ainsi des habitants et usagers déterminés à conserver cette forêt, dont sa fonction de pourvoir une eau de qualité. <https://sauvegardedesboisdeballens.ch/>

Olivier Gough présente l'animation Sylvafrisque qui permet aux acteurs du territoire d'identifier les diverses fonctions de la forêt, les enjeux et priorités de gestion les

concernant. L'ONF propose cet outil et anime des ateliers à la demande des intéressés, les communes notamment. <https://www.sylvafresque.fr/>

Rafael Kolly a présenté le projet d'îlots de sénescence et le travail de leur identification avec les divers propriétaires de son triage - généralement intéressés à la démarche qui valorise leur patrimoine et leur permet de mieux appréhender ses services de soutien à la biodiversité. La décision de leur conservation dépend d'intérêt économique et aussi des usages récréatifs environnant, qu'il s'agit de sécuriser.

Brigitte Wolf a présenté les travaux conduits dans le cadre du Groupement de travail sur l'accueil en forêt dont une large documentation est disponible <https://www.afw-ctf.ch/fr/accueil-en-foret/groupe-de-travail>. Elle invite aussi à la consultation et distribution du dépliant et film "Savoir vivre en forêt » - illustrant comment les divers visiteurs de la forêt peuvent minimiser leur dérangement <https://www.afw-ctf.ch/fr/guide-du-savoir-vivre>

Synthèse des sorties terrain de l'après-midi

Trois groupes ont tourné successivement sur trois postes, chacun mené par un garde forestier (Amérique Croisier, Rémy Meylan, Marc Meylan).

Poste 1 — Sylviculture et multifonctionnalité

La gestion s'articule à deux niveaux : un plan directeur à large échelle (biodiversité, production, récréation, protection) et un plan de gestion à plus petite échelle, subdivisé pour faciliter le travail sur le terrain, où les gestionnaires doivent s'adapter à la réalité rencontrée. La forêt qui est partie intégrante du pâturage est peu productive (5–7 m³/ha) en raison d'un sol karstique peu profond ; le bétail y pâture librement, sans grand conflit avec la régénération, sauf cas ponctuels (arbres uniques, rajeunissement naturel), traités au cas par cas.

Sur les essences, pas de plantations. On laisse la dynamique naturelle décider, avec une confiance affirmée dans le hêtre et l'érable pour accompagner la transition vers davantage de feuillus. Le martelage est fait par la garde forestière, qui doit assimiler les plans puis trancher sur le terrain ; le propriétaire garde un droit de regard, notamment via le budget, qu'il faut donc convaincre.

La multifonctionnalité contraint aussi le calendrier de récolte (conflits avec la chasse, le ski, la randonnée ; fenêtre d'exploitation réduite, souvent août–novembre, puis accès

dépendant de la neige). Sur les terrains accidentés, l'exploitation combine machine et travail manuel des bûcherons.



Poste Sylviculture et multifonctionnalité de la forêt. Photos : Jeanne Portier

Poste 2 — Biodiversité

Les épicéas dépérissant (sécheresse + bostryche) posent la question de leur maintien sur pied : chaque garde a sa propre sensibilité, il décide souvent en fonction de leur visibilité depuis les chemins. Le pic tridactyle, en expansion dans le Jura grâce au bostryche, est un argument fort pour laisser du bois mort — il faut lui préserver un espace de nidification et de nourrissage. Même sec, le couvert garde une fonction d'humidité et de fraîcheur : une coupe systématique serait la pire option, même en cas de besoin de bois.

La régulation du cerf reste un point de tension : il faut concilier régénération et maintien des ongulés. Des essences comme le saule et le sorbier sont volontairement laissées comme garde-manger pour épargner le reste, en complément d'une régulation par des tirs et, potentiellement, du retour du loup. Des essais de plantation en enclos (p. ex. tilleul) sont menés, mais avec prudence : trop d'erreurs passées incitent à se concentrer sur les essences locales, en testant tout au plus une légère remontée en altitude. Un mot d'ordre est revenu plusieurs fois : la patience, éviter les décisions radicales et hâtives (comme, coupe rase au premier signe de dépérissement), alors que la pression politique pousse parfois à réagir vite. Le massif comprend une réserve intégrale, complétée par des îlots de sénescence propres à chaque propriétaire ; le

garde tente de convaincre par l'information et les subventions, mais la décision finale reste au propriétaire — pas toujours acquise.



Poste Biodiversité. Photos : Jeanne Portier

Poste 3 — Exploitation du bois

C'est le poste le plus directement marqué par les conflits d'usage. Une exploitation menée depuis un chemin pédestre (nécessaire vu le volume à sortir) a généré une forte réaction des randonneurs et vététistes face aux ornières, d'où le recours désormais à des doubles pistes pour préserver le chemin principal, au prix d'un surcoût en temps d'exploitation. Les interdictions de passage pendant les opérations sont clairement marquées sur le terrain, mais peu respectées par les habitués ; en cas de danger, une sentinelle (souvent un apprenti) est postée: solution coûteuse, quasi absente en France par comparaison. Le constat suisse : une culture de la responsabilisation et de la liberté individuelle rend les interdictions difficiles à faire accepter, même si elles sont temporaires.

Les bûcherons, peu valorisés malgré la responsabilité et les risques qu'ils portent, se sentent en plus mal perçus par une population hostile aux coupes. Le marquage des arbres-habitats (le "H") a été présenté comme un geste apprécié des propriétaires : il garantit une protection dans la durée, y compris au fil des changements de gardes forestiers.



Poste Exploitation du bois. Photos : Jeanne Portier